

DOSSIER ADMINISTRATIF 2017-2018

**Toutes les pièces administratives sont à retourner impérativement :
Avant le 4 Septembre 2017 + inscriptions CHAMP. D1 -D2-D3-D4
dans "SPIWEB" date limite 4 Septembre**

➤ QUESTIONNAIRE début de saison concernant les responsables du club et leurs coordonnées, à remplir correctement et distinctement

PLUS de BORDEREAU d'inscription au Championnat phase 1 l'inscription se fait en ligne par "espace mon club" avec les amendes non payées et les dettes éventuelles et les impératifs de salles. (Pour info, voir serpent phase 1 joint)

Les règlements financiers sont à faire soit :

- ✓ Par virement bancaire, en notant l'objet dans la zone correspondance (RIB en annexe)
- ✓ Par chèque bancaire établi à l'ordre du CD71 Tennis de Table, annoté de l'objet au dos de celui-ci, posté à CD71 Tennis de Table, Pole associatif P. Langevin, 2 rue A. Daudet 7100 CHALON sur Saône

Plus de cotisation CD71 (10€* nombre licences traditionnelles) celle-ci est incluse dans le prix licence prélevé par la Ligue.

A noter : A partir de la saison 2016-2017, un certain nombre de clubs ont demandé qu'un niveau D4 soit libre d'inscription pour permettre la participation des "débutants" et "classés moins de 550 points", cette mesure est reconduite pour 2017-2018 – Il est bien entendu que cette division ne pourra exister que si au moins 6 équipes s'y inscrivent.

➤ 3- Les candidatures organisations (voir calendrier, onglet "Salles")
N'attendez pas le 4 Septembre – Le plus tôt possible !!!

NOTA : Le comité directeur du 6 Juin 2016 a décidé de ramener le nombre de tours du GP Jeunes et GP détection à 4 tours pour permettre une plus grande participation au Critérium Fédéral.

Tous les joueurs inscrits à celui-ci bénéficieront à la gratuité du tour départemental des "Finales par classements" ainsi que pour les "Titres individuels de Saône et Loire"

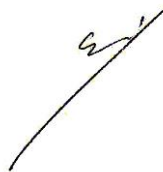
Vous trouverez en annexe :

- 01 La notice administrative 2017-18.
- 02 Le "mot" du Président
- 03 Le calendrier 2017-18
- 04 Le calendrier condensé.
- 05 Appels d'offres aux organisations CD71 et LIGUE
- 06 Contrat d'objectifs licences.
- 07 Le PV de la réunion du comité directeur du 14 Juin 2017
- 08 Les tarifs 2017-2018

- 09 Le serpent du championnat par équipes 2017-2018
- 10 Le règlement 2017-2018 du CHE (sous réserve de modifications du règlement fédéral)
- 11 La notice d'inscription au CHE dans SPID-Web
- Le contrat d'objectif licenciation 2016-2017
- 12 La note FFTT et la notice concernant le certificat médical
- 13 Schéma explicatif CM
- 14 Le questionnaire santé à utiliser.
- 15 Le RIB du CD71.

Bonnes vacances à tous

Gérard SICH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gérard SICH', written diagonally across the page.



Comité départemental de Tennis de Table de Saône et Loire (CD71 TT)



Mesdames, Messieurs, chers amis (es)

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous en tant que Président du Comité Départemental de Saône et Loire.

Je ne peux commencer sans saluer, remercier et féliciter tous les membres du Comité pour leur présence, leur travail assidu et leur motivation tout au long de la saison.

Voici quelques faits qui ont marqué cette saison 2016/2017

- ✓ Incorporations des féminines aux critères masculins, en moyenne dix-neuf y ont participé. Bonne initiative qui sera renouvelée la saison prochaine.
- ✓ Les Grands prix jeunes ont vu près d'une centaine de joueurs sauf au 4^{ème} tour sans doute un mauvais choix de date et une grosse chaleur.
- ✓ Des Grands prix détectations qui se maintiennent voire qui progressent en nombre.

Il est quand même dommage que certains clubs ne jouent pas du tout le jeu en envoyant peu de joueurs malgré leur potentiel et même certains qui n'envoient personnes ni aux GPJ ni aux GPD.

Les inters clubs qui n'intéressent plus personnes, comment peut-on imaginer une telle chose et pourtant !

Assez bonne participation au Championnat de Saône et Loire à Bourbon, mais sans plus, trop de joueurs ne se sentent pas concernés ou par méconnaissance de cette compétition ou par une non motivation.

Honneur à Pierre COLLET, champion de France en V3, quelle longévité et quel exemple pour nous tous !

Bonne saison de notre élite, Clément PREVOT, Mathieu DELEGLISE et Flavien HEURTIN sans oublier les autres, tous et toutes qui avez participé avec plus ou moins de succès tout au long de la saison. Le principal étant la participation du plus grand nombre ! N'oublions pas que le Ping est un sport mais avant tout un jeu.

Je tiens à remercier tous les clubs qui nous ont reçus pour une ou plusieurs compétitions, tous les JA tous les arbitres et tous les bénévoles.

A noter notre participation à la journée organisée par l'association Réseau ONCO-Bourgogne sur le sport santé, alimentation et cancer qui a eu lieu le samedi 17 juin 2017 à DRACY le Fort avec quelques bénévoles du club de Chalon, Florent BECART, Jean Pierre FONTAINE et Anne Catherine DERAÏN de CHATENAY. Merci pour leur présence.

A VENIR

Dès septembre 2017, seules les balles plastics seront utilisées pour toutes les compétitions, à l'exception des GRD pour le moment.

Afin d'être encore plus compétents et réactifs à vos demandes il serait souhaitable que d'autres nous rejoignent au sein de votre Comité lors de notre AG du 29 septembre 2017 à Montceau les Mines. N'hésitez pas à me le faire savoir, vous serez les bienvenus. Les féminines sont attendues !

Sachez que je reste disponible pour vous tout au long de la saison.

Merci et bonne saison 2017/2018

Votre Président
Dominique DANTIGNY

Calendrier	Zones A B C	Epreuves internationales	Epreuves nationales
------------	--------------------	--------------------------	---------------------

	Compétitions individuelles seniors
	Compétitions individuelles jeunes
	Compétitions par équipes nationales
	Compétitions par équipes de club
	Championnat par équipe
	Championnat par équipe
	Critérium fédéral
	Championnats de France
	Autres compétitions nationales

Académies		Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Touraine, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles
Régions		Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie, Île-de-France, Occitanie

sam 01 juil 17					
dim 02 juil 17					
lun 03 juil 17					
mar 04 juil 17					
mer 05 juil 17					
jeu 06 juil 17					
ven 07 juil 17					
sam 08 juil 17					
dim 09 juil 17					
lun 10 juil 17					
mar 11 juil 17					
mer 12 juil 17					
jeu 13 juil 17					
ven 14 juil 17					
sam 15 juil 17					
dim 16 juil 17					
lun 17 juil 17					
mar 18 juil 17					

Championnats
d'Europe Jeunes

mer 19 juil 17				Portugal (Guimaraes)		
jeu 20 juil 17						
ven 21 juil 17						
sam 22 juil 17						
dim 23 juil 17						
lun 24 juil 17						
mar 25 juil 17						
mer 26 juil 17						
jeu 27 juil 17						
ven 28 juil 17						
sam 29 juil 17						
dim 30 juil 17						
lun 31 juil 17						

mar 01 août 17						
mer 02 août 17						
jeu 03 août 17						
ven 04 août 17						
sam 05 août 17						
dim 06 août 17						
lun 07 août 17						
mar 08 août 17						
mer 09 août 17						
jeu 10 août 17						
ven 11 août 17						
sam 12 août 17						
dim 13 août 17						
lun 14 août 17						
mar 15 août 17						
mer 16 août 17						
jeu 17 août 17						
ven 18 août 17						
sam 19 août 17						
dim 20 août 17						
lun 21 août 17						
mar 22 août 17						
mer 23 août 17						
jeu 24 août 17						
ven 25 août 17						
sam 26 août 17						
dim 27 août 17						
lun 28 août 17						
mar 29 août 17						
mer 30 août 17						
jeu 31 août 17						

ven 01 sept 17						
sam 02 sept 17						
dim 03 sept 17						
lun 04 sept 17						

mar 05 sept 17					
mer 06 sept 17					
jeu 07 sept 17					
ven 08 sept 17				Top 10 Jeunes Angleterre (Worcester)	
sam 09 sept 17					
dim 10 sept 17					
lun 11 sept 17					
mar 12 sept 17					
mer 13 sept 17				Championnats d'Europe par équipes Luxembourg (Luxembourg)	
jeu 14 sept 17					
ven 15 sept 17					
sam 16 sept 17					
dim 17 sept 17					
lun 18 sept 17					
mar 19 sept 17					
mer 20 sept 17					
jeu 21 sept 17					
ven 22 sept 17					
sam 23 sept 17					
dim 24 sept 17					
lun 25 sept 17					
mar 26 sept 17					
mer 27 sept 17				ECL Messieurs	
jeu 28 sept 17					
ven 29 sept 17				ETTU Cup + ECL Dames	
sam 30 sept 17					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J1 - phase 1

dim 01 oct 17				ETTU Cup + ECL Dames	
lun 02 oct 17					
mar 03 oct 17					
mer 04 oct 17				ITTF Challenge Pologne (Warsaw)	
jeu 05 oct 17					
ven 06 oct 17					
sam 07 oct 17					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J2 - phase 1
dim 08 oct 17					
lun 09 oct 17					
mar 10 oct 17					
mer 11 oct 17				ECL Messieurs	
jeu 12 oct 17					
ven 13 oct 17				ECL Dames	Critérium fédéral - N1 M LE CREUSOT
sam 14 oct 17					
dim 15 oct 17					N1 Dames les 14 et 15
lun 16 oct 17					
mar 17 oct 17					
mer 18 oct 17					
jeu 19 oct 17					
ven 20 oct 17				Coupe du Monde Messieurs Belgique (Liège)	
sam 21 oct 17					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J3 - phase 1
dim 22 oct 17					

lun 23 oct 17					
mar 24 oct 17					
mer 25 oct 17					
jeu 26 oct 17				ECL Messieurs	
ven 27 oct 17			Coupe du Monde Dames Canada (Markham)		
sam 28 oct 17				ETTU Cup	
dim 29 oct 17					
lun 30 oct 17					
mar 31 oct 17			ITTF Challenge - Belgique (De Haan)		

mer 01 nov 17				ITTF Challenge Belgique (De Haan)	
jeu 02 nov 17					
ven 03 nov 17				Qualification européenne JO Jeunes Croatie (Split)	Ch. Eq. N1, N2, N3 - J4 - phase 1
sam 04 nov 17					
dim 05 nov 17					
lun 06 nov 17					
mar 07 nov 17					
mer 08 nov 17				ITTF World Tour Platinum Allemagne (Magdeburg)	
jeu 09 nov 17					
ven 10 nov 17					
sam 11 nov 17					
dim 12 nov 17					Fédérations affinitaires et associées
lun 13 nov 17					
mar 14 nov 17					
mer 15 nov 17				ITTF World Tour Suède (Stockholm)	
jeu 16 nov 17					
ven 17 nov 17					
sam 18 nov 17					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J5 - phase 1
dim 19 nov 17					
lun 20 nov 17					
mar 21 nov 17					
mer 22 nov 17				ECL Messieurs	
jeu 23 nov 17				ITTF Challenge Espagne (Lieu non défini)	
ven 24 nov 17					
sam 25 nov 17				ETTU Cup + ECL Dames	Ch. Eq. N1, N2, N3 - J6 - phase 1
dim 26 nov 17					
lun 27 nov 17				Championnat du Monde Juniors Italie (Riva del Garda)	
mar 28 nov 17					
mer 29 nov 17					
jeu 30 nov 17				ECL Messieurs	

ven 01 déc 17				Championnat du Monde Juniors	ECL M & D
sam 02 déc 17					ECL Dames
dim 03 déc 17					
lun 04 déc 17					
mar 05 déc 17					
mer 06 déc 17				ECL Messieurs	
jeu 07 déc 17					
ven 08 déc 17					ECL Dames
sam 09 déc 17					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J7 - phase 1

dim 10 déc 17						
lun 11 déc 17						
mar 12 déc 17						
mer 13 déc 17						
jeu 14 déc 17						
ven 15 déc 17				Finale World Tour	ETTU Cup	Critérium fédéral - 2ème tour N1 Messieurs du 15 au 17 N1 Dames les 16 et 17 Autres niveaux les 16 et 17
sam 16 déc 17				Lieu non défini		
dim 17 déc 17						
lun 18 déc 17						
mar 19 déc 17						
mer 20 déc 17						
jeu 21 déc 17						
ven 22 déc 17						
sam 23 déc 17						
dim 24 déc 17						
lun 25 déc 17						
mar 26 déc 17						
mer 27 déc 17						
jeu 28 déc 17						
ven 29 déc 17						
sam 30 déc 17						
dim 31 déc 17						

lun 01 janv 18						
mar 02 janv 18						
mer 03 janv 18						
jeu 04 janv 18						
ven 05 janv 18						
sam 06 janv 18						
dim 07 janv 18						
lun 08 janv 18						
mar 09 janv 18						
mer 10 janv 18						
jeu 11 janv 18						
ven 12 janv 18						
sam 13 janv 18						
dim 14 janv 18						
lun 15 janv 18						
mar 16 janv 18						
mer 17 janv 18						
jeu 18 janv 18						
ven 19 janv 18						
sam 20 janv 18						Ch. Eq. N1, N2, N3 - J1 - phase 2
dim 21 janv 18						
lun 22 janv 18						
mar 23 janv 18						
mer 24 janv 18						
jeu 25 janv 18						
ven 26 janv 18						Critérium fédéral - 3ème tour N1 Messieurs du 26 au 28

sam 27 janv 18					N1 Messieurs du 26 au 28
dim 28 janv 18					N1 Dames les 27 et 28
lun 29 janv 18					Autres niveaux les 27 et 28
mar 30 janv 18					
mer 31 janv 18					

jeu 01 févr 18					
ven 02 févr 18					
sam 03 févr 18					
dim 04 févr 18				Junior Circuit Finale Luxembourg (Luxembourg)	Ch. Eq. N1, N2, N3 - J2 - phase 2
lun 05 févr 18					
mar 06 févr 18					
mer 07 févr 18					
jeu 08 févr 18					
ven 09 févr 18					
sam 10 févr 18					
dim 11 févr 18					
lun 12 févr 18					
mar 13 févr 18					
mer 14 févr 18					
jeu 15 févr 18					
ven 16 févr 18					
sam 17 févr 18					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J3 - phase 2
dim 18 févr 18					
lun 19 févr 18					
mar 20 févr 18					
mer 21 févr 18					
jeu 22 févr 18					
ven 23 févr 18					
sam 24 févr 18					Fédérations affinitaires et associées
dim 25 févr 18					
lun 26 févr 18					
mar 27 févr 18					
mer 28 févr 18					

jeu 01 mars 18					
ven 02 mars 18					
sam 03 mars 18					
dim 04 mars 18					Championnats de France Seniors (Lieu à préciser)
lun 05 mars 18					
mar 06 mars 18					
mer 07 mars 18					
jeu 08 mars 18					
ven 09 mars 18					
sam 10 mars 18					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J4 - phase 2
dim 11 mars 18					
lun 12 mars 18					
mar 13 mars 18					

mer 14 mars 18					
jeu 15 mars 18					
ven 16 mars 18					Critérium fédéral - 4ème tour N1 Messieurs du 16 au 18 N1 Dames les 17 et 18 Autres niveaux les 17 et 18
sam 17 mars 18					
dim 18 mars 18					
lun 19 mars 18					
mar 20 mars 18					
mer 21 mars 18					
jeu 22 mars 18					
ven 23 mars 18					
sam 24 mars 18					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J5 - phase 2
dim 25 mars 18					
lun 26 mars 18					
mar 27 mars 18					
mer 28 mars 18					
jeu 29 mars 18					
ven 30 mars 18					
sam 31 mars 18					Championnat de France vétérans

dim 01 avr 18					Championnat de France vétérans ST JULIEN de CONCELLES (44)
lun 02 avr 18					
mar 03 avr 18					
mer 04 avr 18					
jeu 05 avr 18					
ven 06 avr 18					
sam 07 avr 18					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J6 - phase 2
dim 08 avr 18					
lun 09 avr 18					
mar 10 avr 18					
mer 11 avr 18					
jeu 12 avr 18					
ven 13 avr 18					Championnats de France Juniors et Minimes VILLENEUVE / LOT (47)
sam 14 avr 18					
dim 15 avr 18					
lun 16 avr 18					
mar 17 avr 18					
mer 18 avr 18					
jeu 19 avr 18					
ven 20 avr 18					
sam 21 avr 18					
dim 22 avr 18					
lun 23 avr 18					
mar 24 avr 18					
mer 25 avr 18					
jeu 26 avr 18					
ven 27 avr 18					
sam 28 avr 18					
dim 29 avr 18				Championnats du Monde Suède (Halmstadt)	

lun 30 avr 18					
mar 01 mai 18					
mer 02 mai 18					
jeu 03 mai 18					
ven 04 mai 18					
sam 05 mai 18					Ch. Eq. N1, N2, N3 - J7 - phase 2
dim 06 mai 18					
lun 07 mai 18					
mar 08 mai 18					
mer 09 mai 18					
jeu 10 mai 18					Championnat de France des Régions (Lieu à préciser)
ven 11 mai 18					
sam 12 mai 18					Championnat de France corpos (Lieu à préciser)
dim 13 mai 18					
lun 14 mai 18					
mar 15 mai 18					
mer 16 mai 18					
jeu 17 mai 18					
ven 18 mai 18					
sam 19 mai 18					
dim 20 mai 18					
lun 21 mai 18					Fédérations affinitaires et associées
mar 22 mai 18					
mer 23 mai 18					
jeu 24 mai 18					
ven 25 mai 18					
sam 26 mai 18					Championnats de France Cadets et Benjamins (Lieu à préciser)
dim 27 mai 18					
lun 28 mai 18					
mar 29 mai 18					
mer 30 mai 18					
jeu 31 mai 18					
ven 01 juin 18					
sam 02 juin 18					
dim 03 juin 18					Titres par équipes (Lieu à préciser)
lun 04 juin 18					
mar 05 juin 18					
mer 06 juin 18					
jeu 07 juin 18					
ven 08 juin 18					
sam 09 juin 18					
dim 10 juin 18					
lun 11 juin 18					
mar 12 juin 18					
mer 13 juin 18					
jeu 14 juin 18					
ven 15 juin 18					

sam 16 juin 18					Finales par classement (Lieu à préciser)
dim 17 juin 18					
lun 18 juin 18					
mar 19 juin 18					
mer 20 juin 18					
jeu 21 juin 18					
ven 22 juin 18					
sam 23 juin 18					Coupe nationale vétérans (Lieu à préciser)
dim 24 juin 18					
lun 25 juin 18					Coupe de France des clubs (Lieu à préciser)
mar 26 juin 18					
mer 27 juin 18					
jeu 28 juin 18					
ven 29 juin 18					
sam 30 juin 18					

dim 01 juil 18					
lun 02 juil 18					
mar 03 juil 18					
mer 04 juil 18					
jeu 05 juil 18					
ven 06 juil 18					
sam 07 juil 18					
dim 08 juil 18					
lun 09 juil 18					
mar 10 juil 18					
mer 11 juil 18					
jeu 12 juil 18					
ven 13 juil 18					
sam 14 juil 18					
dim 15 juil 18					
lun 16 juil 18					
mar 17 juil 18					
mer 18 juil 18					
jeu 19 juil 18					
ven 20 juil 18					
sam 21 juil 18					
dim 22 juil 18					
lun 23 juil 18					
mar 24 juil 18					
mer 25 juil 18					
jeu 26 juil 18					
ven 27 juil 18					
sam 28 juil 18					
dim 29 juil 18					
lun 30 juil 18					
mar 31 juil 18					

mer 01 août 18					
jeu 02 août 18					

ven 03 août 18					
sam 04 août 18					
dim 05 août 18					
lun 06 août 18					
mar 07 août 18					
mer 08 août 18					
jeu 09 août 18					
ven 10 août 18					
sam 11 août 18					
dim 12 août 18					
lun 13 août 18					
mar 14 août 18					
mer 15 août 18					
jeu 16 août 18					
ven 17 août 18					
sam 18 août 18					
dim 19 août 18					
lun 20 août 18					
mar 21 août 18					
mer 22 août 18					
jeu 23 août 18					
ven 24 août 18					
sam 25 août 18					
dim 26 août 18					
lun 27 août 18	?	?	?		
mar 28 août 18	?	?	?		
mer 29 août 18	?	?	?		
jeu 30 août 18	?	?	?		
ven 31 août 18	?	?	?		

sam 01 sept 18	?	?	?		
dim 02 sept 18	?	?	?		
lun 03 sept 18					
mar 04 sept 18					
mer 05 sept 18					
jeu 06 sept 18					
ven 07 sept 18					
sam 08 sept 18					
dim 09 sept 18					
lun 10 sept 18					
mar 11 sept 18					
mer 12 sept 18					
jeu 13 sept 18					
ven 14 sept 18					
sam 15 sept 18					
dim 16 sept 18					
lun 17 sept 18					
mar 18 sept 18					
mer 19 sept 18					

jeu 20 sept 18					
ven 21 sept 18					
sam 22 sept 18					
dim 23 sept 18					
lun 24 sept 18					
mar 25 sept 18					
mer 26 sept 18					
jeu 27 sept 18					
ven 28 sept 18					
sam 29 sept 18					
dim 30 sept 18					

Stage élite et détection et Formation AF		
	INDIV VETERANS	
	GPJ T1	

	Ch. Eq. Dep J3- phase 1	
Ch. Eq. Reg J4- phase 1		
TOURNOI LIGUE BFC MACON	GPD T1	

	Ch. Eq. Dep J4- phase 1	
Ch. Eq. Reg J5- phase 1		
	Ch. Eq. Dep J5- phase 1	
Ch. Eq. Reg J6- phase 1		

	Ch. Eq. Dep J6- phase 1	
	GPD + GPJ T2	
	Ch. Eq. Dep J7- phase 1	



CALENDRIER 2017 - 2018

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Phase 1

J1 Départ. D1 à D4	30 septembre 2017
J1 Régional	1 octobre 2017
J2 Départ D1 à D4	21 octobre 2017
J2 Régional	8 octobre 2017
J3 Départ D1 à D4	4 novembre 2017
J3 Régional	22 octobre 2017
J4 Départ D1 à D4	18 novembre 2017
J4 Régional	5 novembre 2017
J5 Départ D1 à D4	25 novembre 2017
J5 Régional	19 novembre 2017
J6 Départ D1 à D4	2 décembre 2017
J6 Régional	26 novembre 2017
J7 Départ D1 à D4	9 décembre 2017
J7 Régional	10 décembre 2017

Phase 2

J1 Départ. D1 à D4	20 janvier 2018
J1 Régional	21 janvier 2018
J2 Départ. D1 à D4	3 février 2018
J2 Régional	4 février 2018
J3 Départ. D1 à D4	24 février 2018
J3 Régional	25 février 2018
J4 Départ. D1 à D4	10 mars 2018
J4 Régional	11 mars 2018
J5 Départ. D1 à D4	24 mars 2018
J5 Régional	25 mars 2018
J6 Départ. D1 à D4	7 avril 2018
J6 Régional	8 avril 2018
J7 Départ. D1 à D4	5 mai 2018
J7 Régional	6 mai 2018
Titres départementaux	27 mai 2018

AUTRES COMPETITIONS

	Départemental	Régional
INTERCLUBS	11 février 2018	15 avril 2018
VETERANS INDIV	28 octobre 2017	11 février 2018
C. N. VETERANS		10 février 2018
Finales / classts	3-4 Mars 2018	29 avril 2018
CORPOS		7 janvier 2018
Tournoi LIGUE	MACON 11/12 Novembre 2017	
Tournoi 24 heures de DIJON		19/20 Mai 2018

TOP DETECTION ZONE ???

INTERCOMITES JEUNES ZONE ?????? LBFCTT

ORGANISATIONS NATIONALES BOURGOGNE

CRITERIUM FEDERAL Nationale 1 1er Tour 13-14-15 Octobre 2017 LE CREUSOT
CRITERIUM FEDERAL Nationale 2 4ème Tour 17-18 Mars 2018 LE CREUSOT

CRITERIUM FEDERAL

1er Tour Départ 7 Octobre - régional 15 Octobre 2017
2ème Tour Départ 16 et regional 17 Décembre 2017
3ème Tour Départ 27 et régional 28 Janvier 2018
4ème Tour Départ.17 et régional 18 Mars 2018
Titres individuels départementaux 03 Juin 2018
Titres individuels régionaux 10 Juin 2018

GRAND PRIX JEUNES

1ère Journée 29 Octobre 2017 3ème Journée 14 Janvier 2018
2ème Journée 03 Décembre 2017 4ème Journée 1er Avril 2018
5ème Journée 29 Avril 2018

GRAND PRIX DETECTION

1ère Journée 11 Novembre 2017 3ème Journée 31 Mars 2018
2ème Journée 03 Décembre 2017 4ème Journée 28 Avril 2018
Top Reg Détec 13 Janvier 2018

TROPHEE FEMININ - T1 : 23/09/2017 - T2 : 16/12/2017
T3 : 27/01/2018 - T4 : 17/03/2018

FORMATIONS RECYCLAGE ARB - JA1

Formation AR Samedi 11 Novembre 2017
Formations - Recyclage JA1 Samedi 02 Décembre 2017

ASSEMBLEE GENERALE CD 71 22 Septembre 2017

ORGANISATIONS EPREUVES

DEPARTEMENTALES SAISON 2017 - 2018

DATES		EPREUVES	TABLES Utiles	CLUB Candidat
samedi 7 octobre 2017	TOUR 1	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES + TROPH FEMININ	20 tables	
samedi 28 octobre 2017	CD71	INDIVIDUELS VETERANS	16 Tables	
dimanche 29 octobre 2017	TOUR 1	GRAND PRIX JEUNES	16 Tables	
samedi 11 novembre 2017	TOUR 1	GRAND PRIX DETECTION	16 Tables	
dimanche 3 décembre 2017	TOUR 2	GRAND PRIX JEUNES	16 Tables	
dimanche 3 décembre 2017	TOUR 2	GRAND PRIX DETECTION	16 Tables	
samedi 16 décembre 2017	TOUR 2	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES + TROPH FEMININ	20 tables	
samedi 13 janvier 2018	LIGUE	TOP Régional détection BO	16 Tables	
dimanche 14 janvier 2018	TOUR 3	GRAND PRIX JEUNES	16 Tables	
samedi 27 janvier 2018	TOUR 3	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES + TROPH FEMININ	24 tables	UPCV
dimanche 28 janvier 2018	TOUR 3	CRITERIUM FEDERAL BOFC Régionale 1	24 tables	UPCV
dimanche 11 février 2018	CD71	INTERCLUBS JEUNES	20 Tables	
samedi 3 mars 2018	CD71	TOURNOI DOUBLES	16 Tables	
dimanche 4 mars 2018	CD71	FINALES PAR CLASSEMENTS		
samedi 17 mars 2018	TOUR 4	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES + TROPH FEMININ	16 tables	
samedi 31 mars 2018	TOUR 3	GRAND PRIX DETECTION	16 Tables	
dimanche 1 avril 2018	TOUR 4	GRAND PRIX JEUNES	16 Tables	
dimanche 15 avril 2018	TOUR 4	GRAND PRIX DETECTION	16 Tables	
dimanche 27 mai 2018	CD71	FINALES CHE par EQUIPES	12 Tables	
dimanche 10 juin 2018	CD71	TITRES INDIVIDUELS CD71	16 Tables	

ORGANISATIONS EPREUVES REGIONALES SAISON 2017 - 2018

DATES		EPREUVES	TABLES Utiles	CLUB Candidat
samedi 16 septembre 2017	LIGUE	AG LBFCTT	Salle Réunion	BOURGOGNE ou FRANCHE COMTE
dimanche 15 octobre 2017	TOUR 1	CRITER. FEDERAL Zone FC R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	SOCHAUX 16 MOUCHARD 26 ..
dimanche 15 octobre 2017	TOUR 1	CRITER. FEDERAL Zone BO R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	CD 89
dimanche 15 octobre 2017	TOUR 1	CRITERIUM FEDERAL BOFC Régionale 1	24 tables	EM VESOUL ..
vendredi 13 octobre 2017	Nationale 1 1er Tour	NATIONALE 1 1er TOUR	32 Tables	UPCV CREUSOT
samedi 14 octobre 2017				
dimanche 15 octobre 2017				
samedi 11 novembre 2017	TOURNOI	TOURNOI NATIONAL BFC	18 Tables	CTTC MACON
samedi 11 novembre 2017				
samedi 16 décembre 2017	Nationale 2 2er Tour	CRITER. FEDERAL Nationale 2	20 Tables	BELFORT FROIDEVAL EM VESOUL ..
dimanche 17 décembre 2017				
dimanche 17 décembre 2017	TOUR 2	CRITER. FEDERAL Zone FC R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	SOCHAUX MOUCHARD ..
dimanche 17 décembre 2017	TOUR 2	CRITER. FEDERAL Zone BO R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	CD 71
dimanche 17 décembre 2017	TOUR 2	CRITERIUM FEDERAL BOFC Régionale 1	24 tables	NEVERS ..
dimanche 7 janvier 2018	LIGUE	CORPOS Régionaux	20 Tables	BOURGOGNE
dimanche 7 janvier 2018	LIGUE	COUPE FEMININES	16 Tables	BOURGOGNE ou FRANCHE COMTE
samedi 13 janvier 2018	LIGUE	TOP Régional détection BO	16 Tables	Bourgogne
dimanche 14 janvier 2018	LIGUE	TOP Régional détection FC	16 Tables	SOCHAUX .. EM VESOUL
dimanche 28 janvier 2018	TOUR 3	CRITER. FEDERAL Zone FC R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	SOCHAUX MOUCHARD ..
dimanche 28 janvier 2018	TOUR 3	CRITER. FEDERAL Zone BO R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	CD 58 NEVERS
dimanche 28 janvier 2018	TOUR 3	CRITERIUM FEDERAL BOFC Régionale 1	24 tables	UPCV CREUSOT AUTRE ??
samedi 10 février 2018	LIGUE	COUPE NATIONALE VETERANS	16 Tables	SAINT FLORENTIN
dimanche 11 février 2018	LIGUE	INDIVIDUELS VETERANS	20 Tables	BOURGOGNE ou FRANCHE COMTE
dimanche 18 mars 2018	TOUR 4	CRITER. FEDERAL Zone FC R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	EM VESOUL .. MOUCHARD
dimanche 18 mars 2018	TOUR 4	CRITER. FEDERAL Zone BO R2-R3 et R1 BG-BF	24 tables	CD 21
dimanche 18 mars 2018	TOUR 4	CRITERIUM FEDERAL BOFC Régionale 1	24 tables	MOUCHARD .. SOCHAUX
samedi 17 mars 2018	Nationale 2 Tour 3	CRITER. FEDERAL Nationale 2	20 Tables	UPCV CREUSOT .. NEVERS MONTCEAU
dimanche 18 mars 2018				
dimanche 22 avril 2018	LIGUE	INTERCLUBS JEUNES	24 Tables	NEVERS .. MOUCHARD
dimanche 29 avril 2018	LIGUE	FINALES PAR CLASSEMENTS	32 Tables	SOCHAUX .. si NEVERS
samedi 9 juin 2018	LIGUE	TITRES INDIVIDUELS BOFC (Open)	24 Tables	EM VESOUL ..
dimanche 10 juin 2018				

En recherche central

OK

OK

OK

OK

OK

OK

OK

OK

OK

Pas de candidature

Pas de candidature

Pas de candidature

OK

OK

OK

OK

OK

Pas de candidature

OK

OK

OK

OK

OK

OK

OK

OK

NOTA:

Quand il est demandé 20 ou 24 tables, il faut comprendre 1 site de 24 ou 2 sites de 12 tables ou autres dispositions pour obtenir 24 Tables

OBJECTIFS LICENCES TRADIS 2016-17

	TRADI 15-16	TRADI 16-17	Avantage acquis
CTTC MACON	35	45	60,00 €
CP MONTCEAU	21	22	30,00 €
FC GUEUGNON	36	41	60,00 €
ASCLL CHALON	62	53	- €
ASL CHATENROY	22	24	45,00 €
TT CHAGNY	30	37	60,00 €
JG MONTCHANIN	28	26	- €
ST REMY TT	44	47	45,00 €
JS OUROUX	57	64	60,00 €
V.AUTUN	41	41	30,00 €
ATT LE BREUIL	34	30	- €
ST VT BRAGNY	30	30	30,00 €
EPLR CHARNAY	44	41	- €
UP CREUS / VAREN	96	98	30,00 €
TTH MACONNAIS	18	11	- €
TTAS SOMME LOIRE	21	17	- €
BRESSE PING TT	53	46	- €
TOTAL	450,00 €		



Membres présents : Dominique DANTIGNY, Gérard SICH, Jean Pierre FONTAINE, François CLEMENCET, André SEGUIN, Denis VERNICHON, Jacques BRULE, Jacques ARGUS, Véronique COULPIED.

Excusés : Dominique LENOIR, Gérard PALDOF, Bernard SARRE

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18 heures 15, il remercie les membres présents.

Adoption du PV du dernier Comité Directeur :

L'adoption a été votée à l'unanimité des membres présents.

Sportif 2016-2017

Le championnat par équipes s'est plutôt bien déroulé avec très peu d'amendes. Jacques BRULE précise que l'envoi des feuilles des rencontres, a été plus régulier.

Concernant la saison 2017-2018 lors de la première phase il faudra continuer à envoyer les FM. L'utilisation de GIRPE deviendra obligatoire au 1 janvier 2018.

Une clef USB personnalisée sera adressée à chaque club. Les JA recevront une procédure et en cas de problème une formation leur sera proposé.

➤ Grand Prix de Détection :

Les trois premiers tours ce sont bien déroulés avec une bonne participation à l'exception de quelques gros clubs. Le dernier tour a été moins satisfaisant dû à un problème de date. Il n'y a pas eu cette saison de Petits Panda, un recensement des clubs proposant du Baby Ping sera fait.

➤ Grand Prix Jeunes :

Les deux premiers tours au niveau de la participation ont été satisfaisant de 44 à 46 équipes. L'érosion a débuté au troisième tour avec 31 équipes et 23 équipes au quatrième tour. En ce qui concerne le dernier tour la date n'était sans doute pas favorable.

Une recherche de classement plus ludique sera engagée par Denis VERNICHON

➤ Trophée des Dames :

Une bonne participation sur les quatre tours de 16 à 19 pongistes sur un potentiel de 39 féminines.

➤ Critérium Fédéral :

140 pongistes contre 106 en 2015-2016.

➤ Vétérans individuels :

50 participants pour la phase départementale, félicitations à Pierre COLLET qui emporte le titre national en V3.

➤ CNV :

Quatre ou cinq équipes d'inscrites, elles ont été qualifiées d'office pour la phase régionale.

➤ Interclubs jeunes :

Il n'y a eu que 10 équipes participantes.

➤ **Emploi des balles plastiques :**

Vote à l'unanimité : Toutes les compétitions 2017-2018 se joueront avec les balles plastique.

Licenciati :

Plus 1 licence traditionnelle

Moins 28 Licences Promotionnelles.

Point sur les finances :

- Le solde des sommes dues de la saison à été envoyé aux clubs.
- Tarifs 2017-2018 : Devant l'augmentation des tarifs par la Ligue BFCTT, il n'est pas apparu judicieux d'augmenter les tarifs départementaux.

Vote : approbation à l'unanimité.

- La Ligue de Bourgogne Franche-Comté demande au CD71 un prêt à court terme, de 10 000 euros. Remboursable pour moitié fin octobre 2017, et le solde au plus tard fin novembre 2017. Suite aux votes des neuf membres présents, ce prêt est accordé par sept voix pour et deux abstentions.

Formation JA2 :

Il devient urgent de former au moins un JA2 au cours des formations Ligue 2017-2018.

AG du CD71 :

Le club de Montceau a accepté de prendre en charge cette organisation le 22 septembre 2017.

Onco-Bourgogne :

Organise le 17 juin 2017 à DRACY le fort une journée information sur le cancer avec une conférence de médecins et des ateliers sportifs.

Trois tables de tennis de table seront prêtées à cet effet.

Recherches de nouveaux membres :

Afin d'étoffer le bureau du Comité nous accueillons toutes les bonnes volontés.

Financement des entraînements personnalisés destinés aux jeunes "élite" :

La répartition du coût de ces séances est à revoir, une entrevue avec Bertrand MESSABIH et Patrick LEME sera programmée.

ATD :

Une mise au point sur le fonctionnement et les missions de l'ATD sera programmée.

Utilisation du mini bus :

Un carnet de bord concernant l'usage, l'entretien et les formalités est en cours d'élaboration.

Fin de séance à 20h45.

Le secrétaire de séance : Jacques ARGUS

Le Président du CD71 FFTT
Dominique DANTIGNY





COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE

TARIFICATION 2017-2018

POSTES	Tarifs 16/17	Tarifs 17/18	Augmentations
Cotisation emplois - services	10,00 €	10,00 €	0,00 €
Championnat Equ. Séniors D1 et D2 à 4 joueurs	100,00 €	100,00 €	0,00 €
Championnat Equ Séniors D3 et D4 à 4 Joueurs	100,00 €	100,00 €	0,00 €
Grand prix jeunes 6€/Tour	36,00 €	36,00 €	0,00 €
Interclubs jeunes	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Vétérans (Repas non compris)	7,00 €	7,00 €	0,00 €
Champs individuels de Saône et Loire (Gratuit pour les joueurs participant au critérium fédéral)	5,00 €	5,00 €	0,00 €
Finale par classements Saône et Loire (Gratuit pour les joueurs participant au critérium fédéral)	5,00 €	5,00 €	0,00 €
Tournoi de doubles Saône et Loire	8,00 €	8,00 €	0,00 €
Coupe nationale vétérans	10,00 €	10,00 €	0,00 €
Journée stage jeunes	40,00 €	40,00 €	0,00 €
Journée stage pour tous	35,00 €	35,00 €	0,00 €
Tarif kilométrique PROS et bénévoles	0,30 €	0,30 €	0,00 €
Frais repas	15,00 €	20,00 €	5,00 €
Journée de JA principal	30,00 €	30,00 €	0,00 €
Journée de JA adjoint	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Journée de Capitaneat	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Mise a dispo ATD ou intervenant BE dans clubs/horaire	32,00 €	32,00 €	0,00 €
Journée encadrement stage			
Jeune entraineur et départ	16,00 €	16,00 €	0,00 €
Entraîneur régional et STAPS	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Mise a dispo BE Pro (au club employeur)	65,00 €	65,00 €	0,00 €
Entraîneur fédéral	25,00 €	25,00 €	0,00 €
BE Bénévole	30,00 €	30,00 €	0,00 €

SERPENT PREVISIONNEL 2017-18 Phase H 1

1	BRESSE-PING 1	2	dst R3		1	ST VINCENT/BRAGNY 2	7	dst D2	
2	CHAGNY TT 2	3	dst R3		2	AS SOMME-LOIRE 2	2	dst D2	
3	ST REMY TT 3	2			3	EPLR CHARNAY 3	3	dst D2	
4	V AUTUN 2	2			4	BRESSE-PING 3	9	dst D2	
5	CHALON TT 3	3			5	TTHM 1	3	dst D2	
6	EPLR CHARNAY 2	5			6	UPCV 8	8		
7	MONTCHANIN TT 2	3	mt-D2		7	CHALON TT 5	4		
8	UPCV 7	4	mt-D2		8	CTTC MACON 3	7		
1	V AUTUN 3	2	dst-D1		9	ATT LE BREUIL 4	5		
2	CHALON TT 4	3	dst-D1		10	V AUTUN 4	2		
3	ATT LE BREUIL 2	2	dst-D1		11	CP MONTCEAU 2	3		
4	NOLAY PASSION 1	2			12	V AUTUN 6	5		
5	FC GUEUGNON 3	1			13	FC GUEUGNON 4	5		
6	ST VINCENT/BRAGNY 1	3			14	THM 2	3		
7	CP MONTCEAU 1	1			15	ST REMY TT 5	11		
8	BRESSE-PING 2	4			16	UPCV 9	6		
9	ST REMY TT 4	5			17	CHAGNY TT 4	4		
10	JS OUROUX 5	2			18	CHALON TT 6	4		
11	ATT LE BREUIL 3	6			19	BRESSE-PING 4	6		
12	UPCV 6	1			20	JS OUROUX 6	3		
13	ASL CHATENOT 2	4	mt-D3		21	CTTC MACON 4	2		
14	CHAGNY TT 3	3	mt-D3		22	V AUTUN 6	3		
15	JS OUROUX 7	5	mt-D3		23	EPLR CHARNAY 4	3		
16	CTTC MACON 2	4	mt-D3		24	MONTCHANIN TT 3	4		
					25	ST VINCENT/BRAGNY 3	4		
					26	UPCV 10	2		
					27	JS OUROUX 8	10		
					28	NOLAY PASSION 2	8		
					29	AS SOMME-LOIRE 3	4		

D1

D2

D3



REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR ÉQUIPES MASCULIN SAISON 2017-2018

1. Composition des équipes.

1.1 Les équipes sont constituées de 4 joueurs.

Le placement des joueurs est libre dans la composition des équipes.

Un joueur ne peut participer qu'à un seul double.

Par joueur on entend génériquement joueur masculin ou joueuse.

Dans le cas où le joueur ne peut pas **justifier de sa licenciation selon** l'article II.606 des Règlements Administratifs, il **n'est pas** autorisé à participer à la rencontre.

1.2 Nombre de joueurs mutés dans une équipe

Sauf disposition particulière spécifique :

Une équipe de 4 joueurs ne peut comporter qu'un seul joueur muté en première phase.

Une équipe de 4 joueurs pourra comporter deux mutés en deuxième phase à condition que les mutations aient été enregistrées lors de la période normale.

1.3 Equipes complètes ou incomplètes

1.3.1

Les équipes D1 - D2 - D3 doivent être complètes, en cas contraire, voir Articles 1.3.2.

Les équipes de D4 sont autorisées à jouer à 3 joueurs **deux fois par phase** sans pénalités.

Les joueurs inscrits sur la feuille de rencontre doivent se présenter en tenue dans l'aire de jeu à l'appel de leur nom.

Dès que la rencontre est commencée :

- Un joueur absent physiquement à l'appel de son nom perd la partie qu'il devait jouer. Toutefois ce joueur inscrit sur la feuille de rencontre s'il arrive en cours de rencontre est autorisé à disputer les parties suivantes qui comptent alors dans le résultat.

- un joueur qui abandonne, quel que soit le motif ou qui refuse de disputer une partie, ne peut en aucun cas participer aux éventuelles parties restantes.

1.3.2

Equipes D1 - D2 - D3 incomplète à moins de 4 joueurs entraîne (par phase):

À domicile et à l'extérieur, pour chaque phase

- Perte de la rencontre par pénalité avec les conséquences qui en découlent (11-00 par manche / 3-0 par partie/ 18-00 pour la rencontre et 0 point au classement de la poule).
Avec amende selon barème en annexe 1.

Equipes D4 incomplètes à 3 joueurs entraîne :

Au-delà de **deux fois par phase** sans pénalités.

- Perte de la rencontre par pénalité avec les conséquences qui en découlent (11-00 par manche / 3-0 par partie/ 18-00 pour la rencontre et 0 point au classement de la poule).
Avec amende selon barème en annexe 1.

1.3.3

Une équipe est considérée comme incomplète lorsqu'il manque un ou plusieurs noms sur la feuille de rencontre ou lorsqu'un joueur inscrit sur la feuille de rencontre est effectivement absent à l'appel de toutes ses parties.

En particulier, lorsqu'un joueur joue en étant brûlé ou non autorisé à figurer sur la feuille de rencontre, il n'est pas considéré comme absent.

1.3.4

La mauvaise composition d'une équipe complète entraîne la perte de la rencontre par pénalité (11-00 par manche / 3-0 par partie/ 18-00 pour la rencontre et 0 point au classement de la poule).

1.3.5

Participation des féminines.

Les féminines sont autorisées à jouer en championnat départemental masculin dans toutes les divisions. Toutefois le nombre de féminines dans une équipe messieurs ne peut pas excéder la moitié du nombre de joueurs par équipe (c'est-à-dire pas plus de deux en départementales messieurs).

1.3.6

Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves juniors et seniors.

2 Désistement ou forfait

2.1

En cas de désistement d'une équipe après confirmation d'inscription et avant le début de la phase concernée, son droit d'inscription sera conservé par le comité CD71. Si le désistement intervient suffisamment tôt, la Commission Sportive Départementale peut procéder au remplacement de cette équipe, mais les mesures la concernant continueraient à être appliquées.

Conformément aux règlements fédéraux :

- Une association ayant une équipe qui ne se réengage pas, ne peut pas avoir une équipe accédant à cette division à l'issue de la première phase ;
- Une association ayant une équipe qui se retire avant le début de l'épreuve, ne peut pas avoir une équipe accédant à cette division à l'issue de chacune des deux phases.

2.2

Le forfait simple entraîne une amende dont le montant figure en annexe 1 qui devra être réglée avant la journée de championnat suivante.

L'application de deux forfaits simples entraîne le forfait général de l'équipe avec toutes les conséquences attenantes pour cette équipe et pour les équipes de numéro supérieur, conformément au règlement fédéral.

2.3

En cas de forfait simple sur ses tables, l'équipe fautive rembourse les frais de déplacement à l'équipe visiteuse si celle-ci s'est réellement déplacée, sur la base du tarif en vigueur (voir annexe 1 tarifs et amendes) pour un ou deux véhicules aller et retour sur justificatif.

2.4

En cas de forfait simple sur les tables adverses, l'équipe fautive versera au CD71 une amende correspondant au montant du déplacement concerné, sur la base du tarif en vigueur (voir annexe 1 tarifs et amendes) pour un véhicule aller et retour.

3. Conditions de participation.

Pour que ses résultats puissent être pris en compte, un club doit remplir les conditions suivantes.

3.1

Il doit disposer de trois licenciés jeunes (14 ans au plus le 1^{er} janvier de la saison en cours, donc cadets, minimes, benjamins ou poussins) disputant jusqu'à son terme une épreuve par équipes jeunes de leur département ou le grand prix détection à concurrence d'un nombre indicatif de 48 parties pour l'ensemble des jeunes du club.

Chaque comité départemental doit permettre à ses clubs de respecter ceci en organisant une compétition spécifique par équipes ou individuelle leur permettant de respecter le nombre de 48 parties/club.

Compétitions concernées

Championnat jeune par équipes départemental ;

Challenge jeune individuel par club départemental ;

Grand prix détection : Départemental, interdépartemental, régional.

Critérium fédéral.

3.2

Il doit disposer d'un JA1 diplômé pouvant officié un minimum de 7 fois par saison. (Obligation D1 et D2)

3.3

Les équipes des associations, pour être prises en compte dans les championnats départementaux masculins par équipes, doivent être à jour de leur réaffiliation à la date de leur inscription pour la 1^{re} phase, avoir réglé en même temps que leurs inscriptions (1^{re} et 2^e phase) les droits correspondants.

3.4

Les associations inscrivant une équipe aux championnats départementaux masculins par équipes acceptent tacitement l'application du présent règlement.

3.5

En D4 classement maximum autorisé 550pts. Un joueur qui dépasserait ce seuil en fin de première phase sera bien sur autorisé à jouer en seconde phase.

4. Brûlage des joueurs.

4.1

Se référer aux règlements sportifs fédéraux, article II.112 pour les règles générales de brûlage.

4.2

Un tableau de correspondance, établi pour chaque phase par la Commission Sportive Régionale, figure à la fin de ce règlement.

4.3

Il n'y a pas de brûlage entre les championnats masculin et féminin.

Il n'y a aucune correspondance des journées entre le championnat départemental masculin et le championnat régional féminin. Donc une joueuse peut jouer dans les deux championnats sans interférence. En revanche, les journées du championnat national et prénational féminin sont mises en correspondance avec le championnat départemental et régional masculin ; donc une joueuse ne peut participer qu'à un de ces championnats pour une journée donnée (voir le tableau de correspondance des journées)

5. Déroulement de la rencontre

5.1

Pour toutes les divisions pas d'arrêt au score acquis, les rencontres se jouent sur un total de 18 points.

5.2

La rencontre se joue sur 2 tables non affectées à un groupe, en utilisant la feuille de rencontre adéquate et en respectant l'ordre de déroulement des parties suivant AW - BX - CY - DZ - AX - BW - DY - CZ - double 1 - Double 2 - DW - CX - AZ - BY - CW - DX - AY - BZ.

Dès qu'une table se libère, c'est la partie suivante à jouer de la feuille de rencontre qui doit y être lancée même s'il est nécessaire d'attendre la fin de la partie qui se joue sur l'autre table.

5.3 Arbitrage dans toutes les divisions : L'arbitrage sera obligatoirement partagé.

5.4 Les parties se jouent au meilleur des cinq manches.

6. L'administratif, le sportif, les sanctions

6.1

Amendes voir annexe 1 tarifs et amendes.

6.2 Le juge arbitre.

Il est chargé du suivi moral et sportif de la rencontre.

Il remplit soigneusement et complètement la feuille de rencontre.

Celle-ci pourra être informatisée en respectant les quatre exemplaires et le recto-verso de la première page.

Il fait appliquer les règlements en vigueur et interprète ceux qui doivent l'être.

Il remplit son rapport en apportant toute précision utile.

Le mauvais remplissage de feuille de rencontre, non application des règlements..., peut entraîner l'obligation de recyclage pour le JA concerné.

6.3

Heure des rencontres :

Les rencontres doivent se dérouler le SAMEDI à 18 h 00 à la date prévue au calendrier.

Une rencontre peut être exceptionnellement avancée en effectuant la demande, au moins 15 jours avant la date prévue, auprès de la Commission Sportive Départementale.

6.4

Le résultat de chaque rencontre devra être saisi sur le site FTTT ou du CD71 avant le Dimanche 13 heures, par le club premier recevant.

Les feuilles de rencontres **seront** envoyées uniquement **en cas de match nul** par courriel à Jacques BRULE (sous condition de conserver les originaux) à : papydoc51@neuf.fr

Ou/et par courrier postal pour ceux utilisant les feuilles papier, impérativement au plus tard le mercredi suivant la rencontre à :

**M. BRULE Jacques
9 impasse Louis CHAMBION
71100 SEVREY**

6.5

Les feuilles de rencontres **devront être saisies directement sur le site, avant le mercredi midi au plus tard après habilitation d'un responsable du club, toujours avec copie au club adverse. Seules, les feuilles GIRPE**

seront autorisées à partir de la seconde phase. Une formation sera assurée au cours de la première phase.

6.6

A compter du début du championnat, seules les balles plastique seront autorisées.

7. Formules du championnat

7.1 Nombre de phases.

Le championnat comporte deux phases.

7.2 Première phase

7.2.1 Constitution des poules Messieurs.

D1 : 1 poule de 8 équipes.

D2 : 2 poules de 8 équipes.

D3 : 3 poules de 8 équipes. (Ou 4 selon inscriptions)

D4 : 1 poule de 8 équipes. (Ou x selon inscriptions)

7.2.2 Déroulement en D1.

À l'issue des sept rencontres l'équipe classée première monte en Régionale 3.

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure.

7.2.3 Déroulement en D2.

À l'issue des sept rencontres de poules l'équipe classée 1ère dans chacune des poules monte en D1.

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure et des montées de la division inférieure.

7.2.4 Déroulement en D3.

À l'issue des sept rencontres de poules l'équipe classée 1ère dans chacune des poules monte en D2

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure.

7.2.5 Déroulement en D4.

À l'issue de la première phase, **pas de montée automatique** en D3.

7.3 Deuxième phase.

7.3.1 Constitution des poules Messieurs.

D1 : 1 poule de 8 équipes.

D2 : 2 poules de 8 équipes.

D3 : 3 poules de 8 équipes. (Ou 4 selon inscriptions)

D4 : X poules de 8 équipes

7.3.2 D1.

À l'issue des sept rencontres de poule l'équipe classée première est championne de Saône et Loire et monte en Régionale 3.

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure.

7.3.3 D2.

À l'issue des sept rencontres de poules les équipes classées premières dans chaque poule sont qualifiées pour la journée des titres départementaux et montent en D1, sauf forfait pour la journée des titres.

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure.

7.3.4 D3.

À l'issue des sept rencontres de poules les équipes classées premières dans chaque poule sont qualifiées pour la journée des titres départementaux et montent en D2, sauf forfait pour la journée des titres.

En fonction du nombre d'équipes descendantes des niveaux supérieurs, éventuelles et exceptionnelles descentes en D4.

7.3.5 D4.

À l'issue des sept rencontres de poule, l'équipe classée 1ère est championne de Saône et Loire.

8. Constitution des poules

8.1 Première phase.

La constitution des poules sera réalisée en tenant compte du classement intégral de la saison précédente, des Demandes éventuelles des clubs et de la répartition géographique pour la division D4.

8.2 Deuxième phase.

La constitution des poules sera réalisée en tenant compte du classement intégral de la première phase, des demandes éventuelles des clubs, des déplacements effectués en 1ère phase (dans la mesure du possible) et de la répartition géographique pour la division D4.

8.3 Nombre d'équipes d'une même division dans une même poule.

La composition sera faite pour respecter qu'il y ait au maximum 1 équipe de chaque association dans une poule. Dans tous les cas le nombre maximum d'équipes d'une association est de 2 par poule. Si la poule comprend deux équipes d'une même association, ces deux équipes doivent être placées de façon à se rencontrer lors de la première journée de la poule.

8.4 Placement des équipes dans les poules.

Les associations pouvant effectuer des demandes de couplages ou découplages de leurs équipes, la numérotation de chaque équipe dans les poules peut être modifiée par rapport à l'ordre établi à l'issue de la phase précédente. Ces demandes ne seront prises en compte que si elles sont réalisables et n'entravent pas la bonne constitution des poules.

9. Application du présent règlement

9.1

Ce règlement complète et explicite le règlement fédéral.

9.2

La Commission Sportive Départementale est chargée de son application.

9.3

Tout cas non prévu ou toute interprétation à faire est du ressort de la Commission Sportive Régionale.

9.4

Tout appel concernant une décision de la Commission Sportive Départementale doit être fait auprès du Président du Comité Départemental de Saône et Loire pour présentation au bureau chargé des appels ou au comité directeur si besoin.

9.5

Tout appel fait à une autre instance sans que le Comité Directeur Départemental n'en ait été saisi au préalable et n'ait donc pu exprimer sa propre position sera considéré comme nul et non avenu.

10. Disposition d'applications

10.1

Le présent règlement est établi en Septembre 2017 pour application sur saison 2017-2018.

10.2

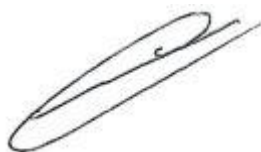
Il tient compte des règlements fédéraux et des règlements internes au comité départemental de Saône et Loire et des décisions du Comité Directeur Départemental.

10.3

Pour tous sujets non traités dans le présent règlement, il convient de se référer aux règlements fédéraux, notamment titre I chapitre 2 et titre II chapitres 1, 6 et 7.

Jacques BRULE,

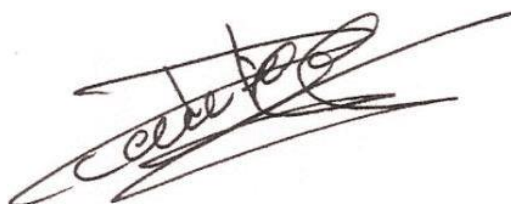
**Président de la Commission
Sportive Départementale**



Chalon sur Saône,
Le 15 septembre 2017.

Dominique DANTIGNY,

Président du CD71 FFTT



ANNEXE 1

AMENDES 2017-2018

Résultats non saisi sur site FFTT en temps voulu	10 €
Feuille non saisie en temps voulu	10 €
Forfait	20 €
Feuille de rencontre transmise en retard (match nul)	10 €
Feuille mal remplie (par nombre d'erreurs)	04 €
Non présentation des attestations (par joueur)	
Ou absence de licence en cours de validité	10 €
Joueur non licencié, match perdu 0 point	20 €
Joueur brûlé, match perdu 0 point	20€

EQUIPES INCOMPLETES

D1 – D2 - D3

à 3 joueurs à domicile ou extérieur, match perdu 0 points 20 €

D4

à 3 joueurs au-delà de 2 fois par phase, match perdu 0 point 20 €

INSCRIPTIONS EQUIPES DANS ESPACE MON CLUB

Ouvrir votre espace mon club

Une information qu'un ou plusieurs messages sont en attente apparait ici, cliquer dessus

ADMINISTRATIF CLUB | LICENCES

[Régulation / Fiche club](#) |
 [Abonnements Ping Pong Mag](#) |
 [Caractéristiques club](#) |
 [Mes contacts](#) |
 [Téléchargement](#)

[Assurances](#) |
 [Questionnaires](#)

06710008

FFTT.COM | PRO A/PRO B | SPID | SPIDWEB | PERFTT | TT DIRIGEANTS | TT ARBITRES | AGENDA

TAB. DE BORD

Abonnements Ping Pong Mag	1
Questionnaires en attente	1
Tournois en attente	0
Modifications de rencontres en attente	0
Modifications de rencontres à répondre	0

MES ÉQUIPES

Phase n° 2 - Messieurs

REGIONAL 1 2ème phase Poule A
Équipe n° 1

REGIONAL 3 2ème phase Poule C
Équipe n° 2

D1-PHASE 2 Poule A
Équipe n° 3

D1-PHASE 2 Poule A
Équipe n° 4

D3-PHASE-2 Poule A
Équipe n° 5

D3-PHASE-2 Poule B
Équipe n° 6

ACTUALITÉ

MONDIAUX 2017 - 31/05/2017

J3 : En direct de Düsseldorf

Suivez en direct les résultats des Français au cours de la troisième journée des championnats du Monde 2017 à Düsseldorf (Allemagne) ! Le site de la...

MONDIAUX
Les doubl...

L'écran ci-dessous apparait

Cliquez ICI

Répondre aux questionnaires

Maj.	Questionnaire	Emetteur	Date limite de saisie	Total	Regl.	Solde	Etat
	Inscriptions CHE Régional 2016-2017 Phase 2 (11)	L06	25/12/2016	300	0	300	✓
	Confirmation CHE Départemental (3)	D71	31/12/2016	0	0	0	?

L'écran ci-dessous apparait

Renseigner les choix possibles et écrire les impératifs de salles

Valider le questionnaire

Répondre aux questionnaires

N°	Question/information	Montant à régler en €
1	Confirmation engagement équipe Départementales (1) Engagement D1 phase 2 (équipe 3)	50.00
2	Confirmation engagement équipe Départementales (2) Engagement D1 phase 2 (équipe 4)	50.00
3	Confirmation engagement équipe Départementales (3) Engagement D3 phase 2 (équipe 5)	50.00
4	Confirmation engagement équipe Départementales (4) Engagement D3 phase 2 (équipe 6)	50.00
5	Confirmation engagement équipe Départementales (5) Engagement supplémentaire D3 Phase 2	50.00
6	Confirmation engagement équipe Départementales (6) Engagement supplémentaire D4 Phase 2	50.00
7	Impératifs de salles - couplé/découplé (200 caractères maximum)	

Valider le questionnaire

Après validation le message ci-dessous apparait avec le montant à régler à la ligue

Confirmation

Votre questionnaire a été enregistré

Vous devez régler la somme de 350.00 €

Pour effectuer le règlement, veuillez vous conformer aux instructions qui vous ont été données par votre ligue ou comité (paiement en ligne, chèque, virement, mise en compte, etc...)

[Retour aux questionnaires](#)

Vous réglez le montant au CD71, au + tôt et avant le 4 Septembre 2017 :

Par chèque bancaire à l'ordre du CD71 FTTT avec postit "règlement CHE 2017-18"

Comité 71 Tennis de table Pole associatif P. Langevin, 2 rue A. Daudet 71100 CHALON / Saône

Licence et certification médicale

Les changements induits par les derniers décrets

Prise de licence

Par le club ou l'instance gestionnaire (vérification de l'identité).

Pour la pratique sportive :

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table ou du sport, datant de moins d'un an, obligatoire ; avec la précision « en compétition » si le joueur participe aux compétitions.

- Indiquer dans SPID : nom du médecin, numéro ADELI, date du certificat ; conservé dans historique
- Conserver le certificat médical pendant 1 an (club ou instance gestionnaire)
- Sur la licence : « Certificat médical présenté »

Sans pratique sportive :

A l'intention des dirigeants, bénévoles,...

- Sur la licence : « Sans pratique sportive », en absence de certificat médical

Renouvellement de licence

Concerne uniquement les licences de la saison précédente.

Par le club ou l'instance gestionnaire.

Pour la pratique sportive :

Deux possibilités :

1/ Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table ou du sport, datant de moins d'un an ; avec la précision « en compétition » si le joueur participe aux compétitions

- Indiquer dans SPID : nom du médecin, numéro ordre, date du certificat ; conservé dans historique
- Sur la licence : « Certificat médical présenté »

2/ Attestation de questionnaire de santé, si :

- Certificat médical postérieur au 30 juin 2016 (pour la saison 2017-2018) lors de la demande de licence
- Coupon de l'attestation signé daté par le licencié ou son représentant légal (pour les mineurs)

Rappel : la signature de cette attestation engage exclusivement son auteur.

En compétition, quels documents ?

Par le licencié

Preuves de licenciation et de certification médicale :

- Licence avec mention « certificat médical présenté »
- ou
- Licence avec mention « sans pratique sportive » et certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table (ou du sport) en compétition, datant de moins d'un an.

NB : ne sont pas acceptés pour preuve de certification médicale :

- certificat médical avec mention d'un autre sport
- certificat médical sans la précision « en compétition »
- présentation de l'attestation de questionnaire

Rappel : preuve de licenciation par l'un des moyens suivants :

- Attestation individuelle ou collective (papier ou pdf)
- Application « FFTT » sur le smartphone
- Site internet fédéral ou SPID

Par un non-licencié (compétitions homologuées ou tableaux ouverts aux non-licenciés)

- Prise d'un « pass tournoi » par l'organisateur, avant la compétition.
- et
- Présentation par la personne d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table (ou du sport) en compétition, datant de moins d'un an.

Pour les manifestations hors compétitions homologuées

Présentation d'un certificat médical recommandée, selon les conditions prévues pour l'activité.

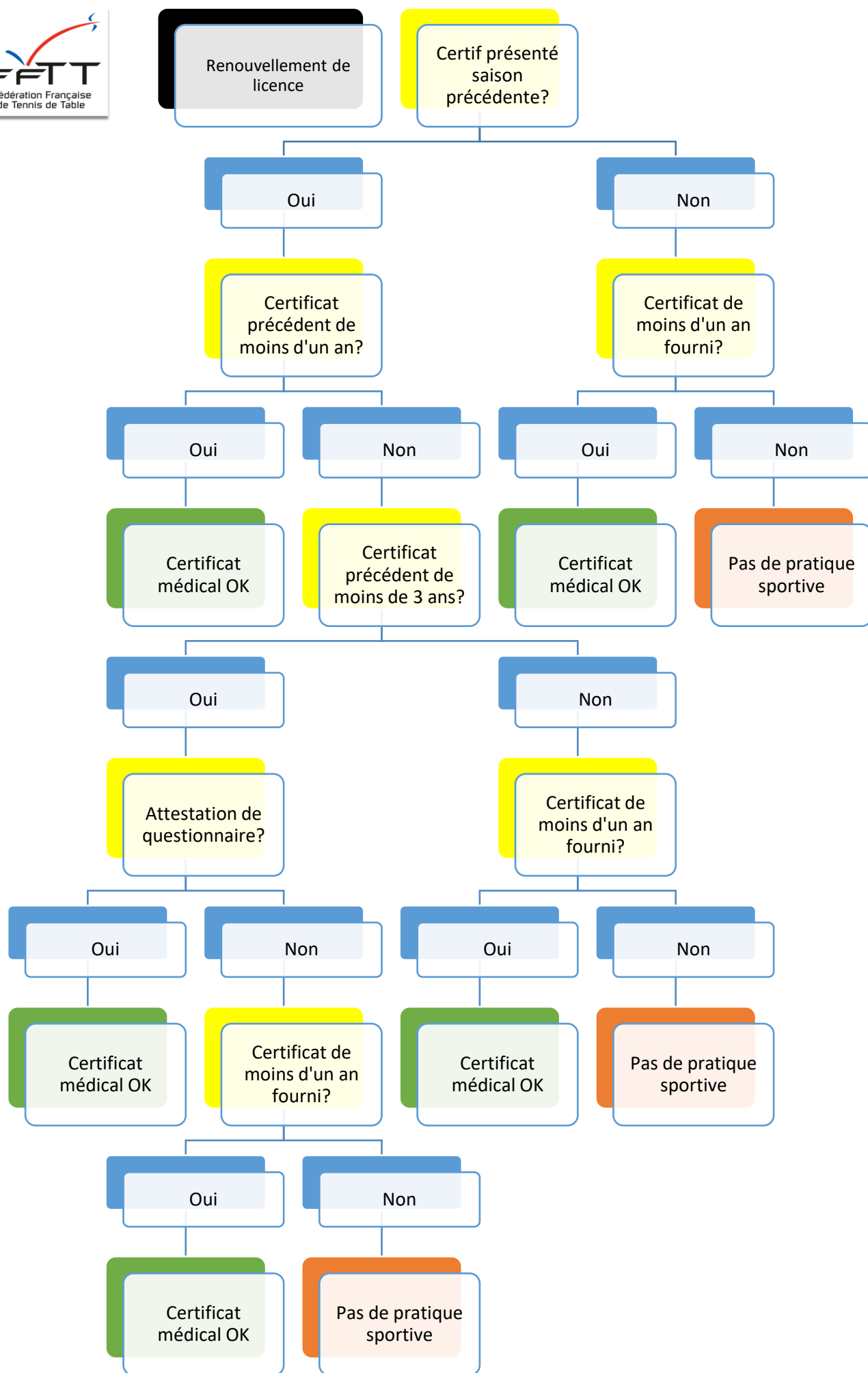
Avis de la commission médicale

L'attestation engage son auteur pour la durée de la saison.

Certificat médical reste souhaitable : état de santé contrôlé, en particulier pour les enfants et les vétérans, ainsi que pour toute personne ayant une pratique intense.

Il doit faire suite à une véritable consultation : un certificat médical type est à disposition sur le site fédéral.

Une ordonnance prescrivant une activité tennis de table dans le cadre du Ping santé n'ouvre pas droit à la pratique sportive de loisir ou en compétition : elle permet uniquement au patient de participer à des séances de Ping santé, encadrées par des entraîneurs certifiés pour cette thérapeutique (CROSIF ou module spécifique FFTT).



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	☐	☐
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : ____/____/____

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	02518	00015714945	06	CCM DE CHALON SUR SAONE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)					BIC (Bank Identification Code)
FR76	1027	8025	1800	0157 1494 506	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE COMITE DEPARTEMENTAL FFTT 71
ACCOUNT OWNER

CHEZ MR FONTAINE
68 G RUE MORINET

71100 CHALON SUR SAONE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2017-2018

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

NOM PRESIDENT :

Adresse :

No téléphone :

Adresse e-mail

Nom Secrétaire :

Adresse :

No téléphone :

Adresse e-mail

NOM Trésorier

Adresse :

No téléphone :

Adresse e-mail

NOM Correspondant :

Adresse :

No téléphone :

Adresse e-mail

ADRESSE DE LA SALLE :

N° Tel (si possible)

Nombre de tables dont dispose le CLUB :

**Pour la saison 2014-2015 les envois aux clubs se feront prioritairement par courrier électronique
C'est pourquoi nous vous invitons à nous fournir plusieurs adresses de responsables susceptibles
de recevoir ces messages**

NOM Prénom

Adresse e-mail :

Adresse e-mail :

Adresse e-mail :

Adresse e-mail :